



AVIS PUBLIC ADOPTION DU BUDGET 2025

Lors de l'assemblée extraordinaire du 16 décembre 2024, le conseil a adopté le budget pour l'exercice financier 2025 dont voici un aperçu.

Revenus

Taxation	987 313 \$
Transferts	702 \$
Services rendus	3 225 \$
Imposition de droits	16 200 \$
Amendes et pénalités	1 000 \$
Autres revenus d'intérêts	6 350 \$
Autres transferts	37 472 \$
Transferts relatifs à des ententes de services	106 229 \$
Appropriation de surplus	100 000 \$
Total des revenus	1 258 491 \$

Dépenses

Administration générale:	364 764 \$
Sécurité publique:	256 880 \$
Transport et voirie:	234 096 \$
Hygiène du milieu:	115 244 \$
Aménagement, urbanisme et développement:	48 841 \$
Loisirs et culture:	39 474 \$
Frais de financement:	19 700 \$
Projets et acquisitions:	179 492 \$
Total des dépenses	1 258 491 \$

Plan triennal des immobilisations

	2025	2026	2027
Aménagement de parc	80 000 \$	50 000 \$	50 000 \$
Génératrice	50 000 \$		
Ventilation	12 000 \$		
Voûte budget:	30 000 \$		
Aménagement et mobilier	7 492 \$		
Trottoirs budget		50 000 \$	
Chemin municipaux travaux de maintien			65 000 \$
Total	179 492 \$	100 000 \$	115 000 \$

Le taux de taxation de base est de .0047\$
Le taux de taxation agricole demeure à ,0031\$
Le taux pour les immeubles non-résidentiels est de 0,0057\$
Le taux pour les immeubles industriels est de 0,0057\$
La taxe pour les ordures est de 57.65\$
La taxe pour les matières organiques est de 146.66\$
La taxe pour les loisirs est de 39.55\$

Les taxes seront payables en 4 versements:

1er versement: 31 mars 2025

3ème versement: 31 juillet 2025

2ème versement: 31 mai 2025

4ème versement: 30 septembre 2025

Le bureau municipal sera fermé du 20 décembre 2024 au 5 janvier 2025 inclusivement

Lucie Riendeau
Directrice générale